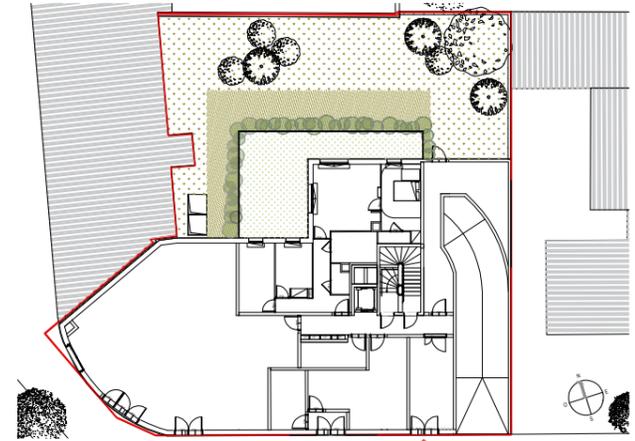


# Aubervilliers

41 Avenue de la République

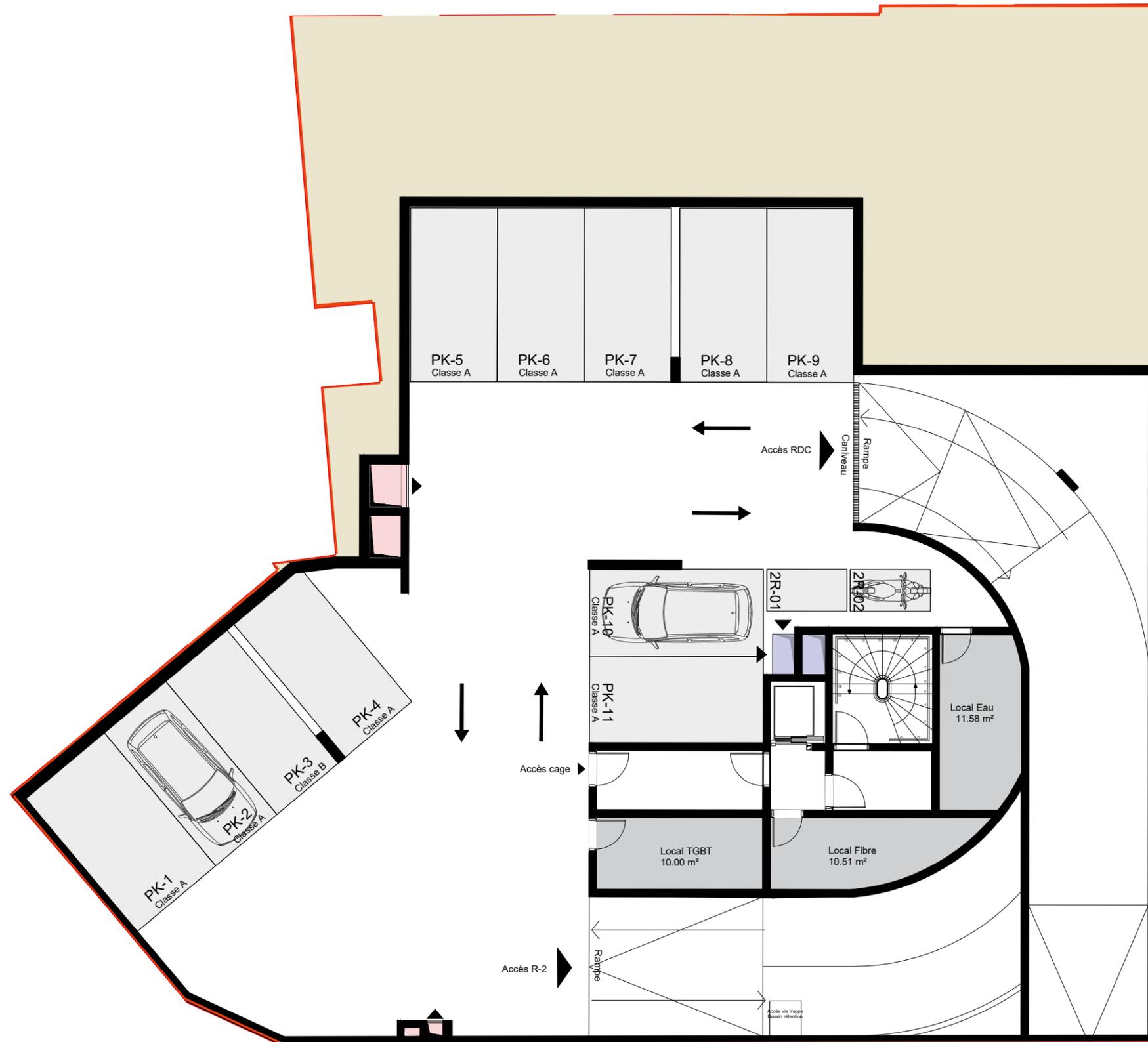
93 300 AUBERVILLIERS



**SOGEPROM**  
GRUPE SOCIETE GENERALE

Atelier  
d'Architecture &  
d'Urbanisme  
M y r i a m  
SZWARC

## R-1

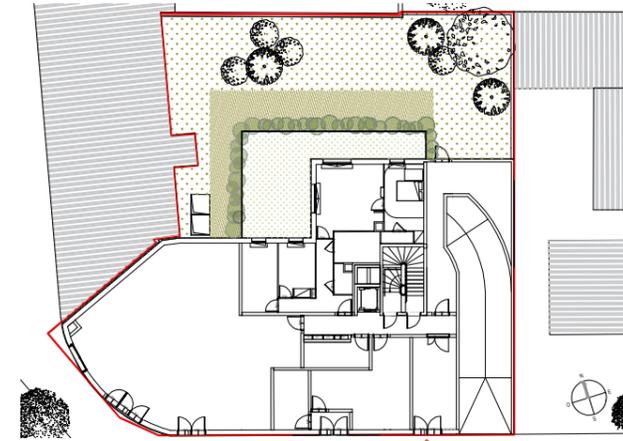


\*Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les surfaces, les hauteurs sous plafond ainsi que les hauteurs de seuils ou d'allèges indiquées sont approximatives. Les retombées, les soffites, les faux-plafonds, les trappes de visite, le calepinage et la dimension du carrelage, ainsi que l'emplacement des descentes d'eau pluviales, des équipements sanitaires et des équipements de chauffage ne sont pas figurés ou le sont à titre informatif et peuvent subir des modifications pour impératifs techniques. Les appareils ménagers ne sont pas fournis. La hauteur des seuils au droit des portes-fenêtres sur balcon ou sur terrasse pourra varier. Le positionnement indicatif des appareils d'émission de chaleur pourra éventuellement être modifié en fonction des exigences de l'étude thermique.

# Aubervilliers

41 Avenue de la République

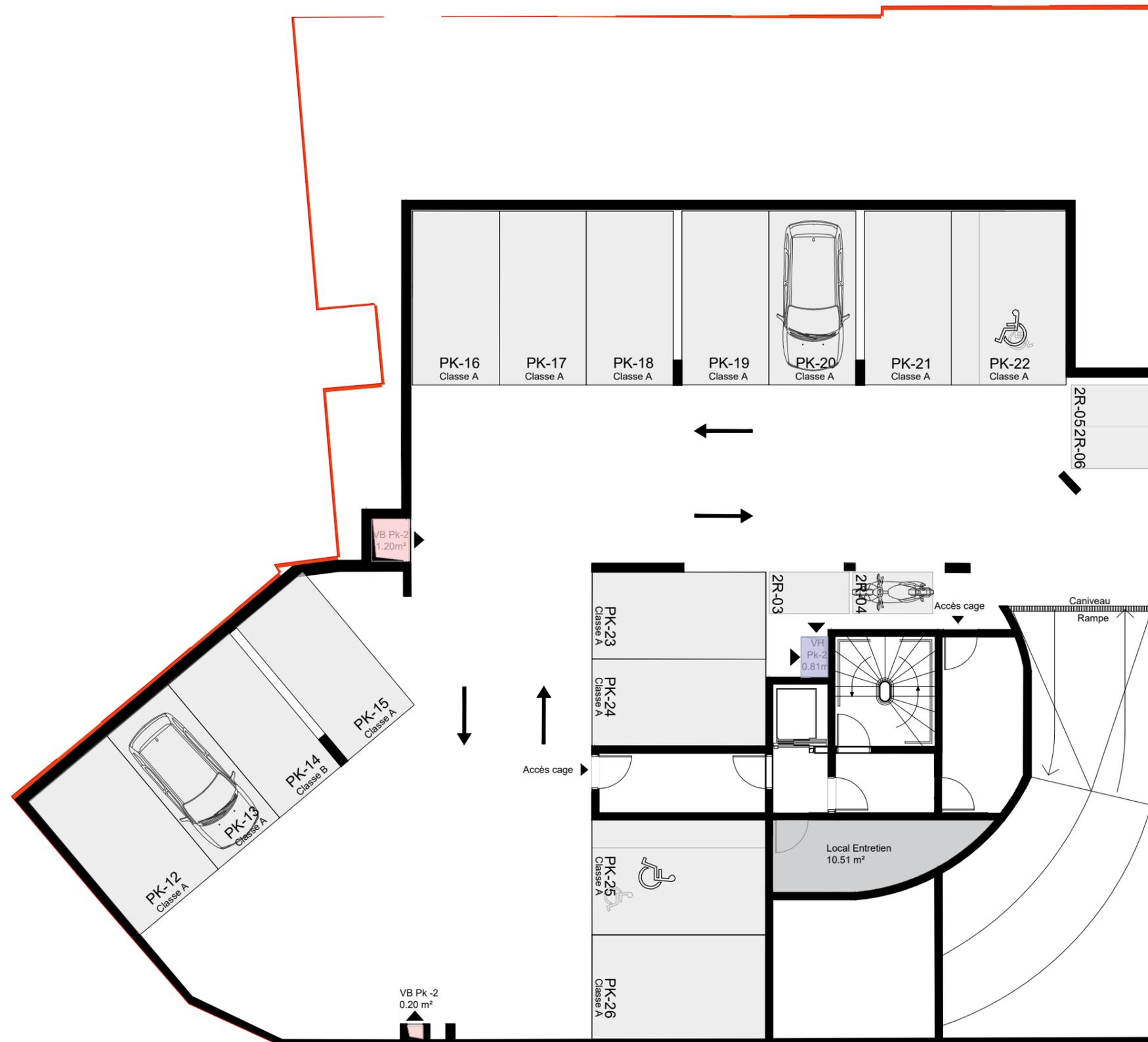
93 300 AUBERVILLIERS



**SOGEPROM**  
 GROUPE SOCIETE GENERALE

Atelier  
 d'Architecture &  
 d'Urbanisme  
 Myriam  
 SZWARC

## R-2



\*Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les surfaces, les hauteurs sous plafond ainsi que les hauteurs de seuils ou d'allèges indiquées sont approximatives. Les retombées, les soffites, les faux-plafonds, les trappes de visite, le calepinage et la dimension du carrelage, ainsi que l'emplacement des descentes d'eau pluviales, des équipements sanitaires et des équipements de chauffage ne sont pas figurés ou le sont à titre informatif et peuvent subir des modifications pour impératifs techniques. Les appareils ménagers ne sont pas fournis. La hauteur des seuils au droit des portes-fenêtres sur balcon ou sur terrasse pourra varier. Le positionnement indicatif des appareils d'émission de chaleur pourra éventuellement être modifié en fonction des exigences de l'étude thermique.